

COMMUNE DE STEIGE

Département du BAS-RHIN
Arrondissement de SELESTAT

Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Copie intégrale des délibérations prises

Nombre de conseillers élus
15

Date de convocation : 23 mars 2026

Conseillers en fonction
15

Séance du 30 mars 2026

Sous la présidence de Monique HOULNÉ, Maire

Membres présents : Mmes et Mrs les conseillers à l'exception de David LAVIGNE, absent excusé

Conseillers présents :
14

Mme Sandra GANGLOFF a été désignée comme secrétaire de séance.

Les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité le procès-verbal de la séance d'installation du 20 mars 2026.

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 3 mars 2026 n'a pas pu être soumis pour approbation en raison du changement de composition du conseil municipal.

1) Désignation des membres des commissions communales

Le maire est président, la personne en tête de la liste est vice-président(e) de la commission.

Commission finances : Marina PRINZ – Fabrice WEISSBECK – Sandra GANGLOFF – Sébastien RICHARD – Jocelyne MANGIN – Luc LIROT – Stéphane DIDIER

Commission chemins ruraux, forêt, voirie : Luc LIROT – Loïc DUPARCQ – Sébastien RICHARD – David LAVIGNE – Stéphane DIDIER

Commission bâtiments, énergie : Stéphane DIDIER – Luc LIROT – Loïc DUPARCQ – Fabrice WEISSBECK – Sébastien RICHARD

Commission Espace d'animation rural et zone de loisirs : Stéphane DIDIER – Jocelyne MAURER LABRUX – Tania FREPPEL – Magali BICK MULLER – Chloé LAVIGNE – Fabrice WEISSBECK – Luc LIROT – Marina PRINZ

Communication : Steige infos, site internet, FB, Intramuros, animation, embellissement : Marina PRINZ – Chloé LAVIGNE – Stéphane DIDIER – Loïc DUPARCQ – Jocelyne MANGIN – Tania FREPPEL – Magali BICK MULLER – Fabrice WEISSBECK

Délégué auprès du SDEA : Luc LIROT

Délégués au syndicat des 26 communes : François SCHIEBER et Stéphane DIDIER

Correspondant défense, sécurité routière et réserve communale de sécurité civile – incendie et secours : Sandra GANGLOFF

Délégué auprès du comité national d'action sociale : le maire

Délégués auprès du comité des fêtes : Sébastien RICHARD – Jocelyne MAURER LABRUX

Délégués aux communes forestières : Luc LIROT – David LAVIGNE

Déléguées en charge de la question des déchets – SMICTOM : Marina PRINZ – Jocelyne MANGIN

SIVU : Madame le maire

Membres titulaires : Marina PRINZ et Sébastien RICHARD

Membres suppléants : Magali BICK MULLER et Jocelyne MAURER LABRUX

4 C (commission communale consultative de la chasse) :

Luc LIROT – Marina PRINZ – Loïc DUPARCQ - Fabrice WEISSBECK

Correspondants mares, ambroisie, radon, référents déontologues : Loïc DUPARCQ – Stéphane DIDIER

Correspondant EESH (espèces à enjeux pour la santé humaine) : Stéphane DIDIER

2) Recours contre un permis de construire

Dans le cadre des délégations qui lui ont été consenties par le conseil municipal, notamment pour défendre la commune contre les actions intentées contre elle, Madame le maire informe le conseil municipal qu'un recours a été déposé contre le permis n° 67047725R0001 GAEC du CHENESIRE.

Sébastien RICHARD, intéressé à l'affaire, ne participe pas au vote.

A l'heure actuelle, le litige en est au stade de la médiation. Le conseil municipal autorise la maire à régler les honoraires d'avocat. Ceux-ci seront pris en charge par l'assurance, après déduction d'une franchise.

3) Usine de Manufacture de Bonneterie de l'Est/Communauté de communes de la vallée de Villé

Madame le maire informe le conseil municipal que la commune a sollicité la communauté de communes de la vallée de Villé pour engager une procédure d'arrêté de mise en sécurité d'urgence auprès du tribunal administratif de Strasbourg, contre la Manufacture de Bonneterie de l'Est. Martine SCHMITT, expert désignée par le tribunal administratif a rendu son rapport d'expertise en date du 16 mars 2026 et a adressé à la commune, la facture d'un montant de 1567.09 €. Le conseil municipal autorise Madame le maire à régler cette facture.

4) Modification de parcelles chassables – lot 1 côté endroit

Suite à une concertation entre les agriculteurs et les chasseurs, le lot n°1 doit intégrer des parcelles supplémentaires :

parcelles prairies à ajouter dans parcelles chassables lot 1				
	section	N° parcelle		
67477	20	5	1644	
67477	20	106	1246	
67477	21	36	22444	
	total		25334	

Ce nouveau plan sera soumis à la 4C et après validation et mis à jour sur le portail chasse
Le conseil municipal prend acte de la modification.

5) Tarifs de location de l'EAR

Le conseil municipal décide à l'unanimité que l'espace d'animation rural est mis à disposition gratuitement aux associations et animations suivantes :

- Comité des Fêtes de Steige,
- Repair café – Le Souvenir français – association des parents d'élèves APE et école du Honcourt – la fête patronale
- Ensemble K, pour la journée du 23 août 2026, concert exceptionnel.

6) Divers

Les points suivants ont été abordés :

- Grève à l'école le mardi 31 mars,
- Travaux chemins du Derrilo et du Champ de la Leyde,
- Opération fleurissement organisée les vendredi 15 mai et samedi 16 mai,
- Journée citoyenne organisée le samedi 30 mai.

Lu, approuvé et signé. Suivent les signatures de tous les conseillers présents.

Steige le 31 mars 2026

Madame le Maire
Monique HOULNÉ

Secrétaire de séance
Sandra GANGLOFF